

LE CROCODILE. CHANT 13

Vigilance du lieutenant de police.
Rencontre d'Ouderck et de madame Jof.

La surveillance tutélaire du lieutenant de police ne fait sur leurs esprits qu'une médiocre impression : ils voient presque sans y faire attention Sédir, cet honnête et fidèle magistrat chargé de la sûreté de Paris, donner ses ordres à toutes les troupes dont il peut disposer. Ils oublient que sa vigilance a souvent prévenu ou dissipé des émeutes ; que quoiqu'il soit fait, par la douceur de son caractère et la candeur de son âme, pour être dans un autre emploi que celui qu'il occupait, et pour frayer avec d'autres hommes que des espions, il avait conservé cette place par attachement pour le bien de la capitale, et qu'il la remplissait avec une dignité et une justice qui le faisait honorer de tout le monde. Au milieu de cet abattement universel, Ourdeck ne laisse point affaiblir son courage. Il ranime par ses discours, celui de plusieurs de ses concitoyens ; il cherche à les dissuader de tous ces bruits extraordinaires et superstitieux qui semblent renverser toutes les têtes ; il les engage à tenir bon contre la malveillance, à s'unir comme volontaires à la force armée, qui veille à la sûreté de la ville, et à payer généreusement de leur personne pour le salut de la patrie ; les assurant que c'est le plus sûr moyen de conjurer les enchantements et les enchanteurs ; que surtout c'est à leur naissance, qu'il faut arrêter et dissiper toutes les fermentations, et qu'il faut couper le mal dans sa racine, si on ne veut pas qu'il fasse de plus grand progrès. Sur le champ, il se porte avec ceux dont il a relevé le courage, vers les endroits où il présume qu'est le danger ; et il faut convenir qu'il y fit des prodiges de valeur. Mais, hélas ! Ces prédictions inquiétantes qui s'étaient répandues, n'étaient malheureusement que trop vraies, et commençaient déjà à avoir leur effet ! Malgré la fermeté qu'il montra partout, une puissance cachée sembla repousser tous ses coups : il n'ouvrit point encore pour cela, son esprit à la véritable cause de ses défaites ; mais cependant il commençait à ne savoir que croire du pouvoir incompréhensible qui protégeait toutes ces hordes de brigands

; car il ne doutait pas qu'à la manière dont il s'était comporté, lui et les siens, il n'eût dû avoir tout l'avantage.

Comme il s'en retournait, profondément occupé de ces pensées, une femme toute en pleurs vient à sa rencontre, et lui dit : « Vous m'affligez beaucoup, monsieur, et vous êtes une des causes de mes larmes. » --» Qui ? Moi, madame : comment cela se pourrait-il ? Je n'ai jamais eu l'honneur de vous voir. » « Je sais bien, lui dit-elle que vous ne me connaissez point ; et c'est là ce qui me cause tant de peine ; je me nomme madame Jof, et je suis l'épouse d'un joaillier des plus habiles. Je m'intéresse vivement à vous ; car je vous connais depuis que vous êtes au monde, et je viens vous donner quelques avis, en témoignage de l'attachement que je vous porte. Vous avez parcouru beaucoup de pays ; vous avez beaucoup de connaissances ; vous savez beaucoup de langues ; vous avez des vertus, et vous aimez la justice ; mais vous vous reposez trop sur la force de votre bras, et sur la bonté de votre cœur : telle est la cause du peu de succès que vous venez d'avoir. Pourquoi auriez vous besoin de diriger vos armes guerrières avec intelligence et sagesse, si vos ennemis n'avaient aussi une sagesse à eux pour se diriger contre vous ? Mais si vous ne centralisez vos vertus humaines, comment pouvez-vous obtenir l'avantage sur les factieux qui ont peut-être centralisé les leur dans le sens opposé à la vérité ? Elevez vous donc jusqu'au principe de toutes les vertus¹, puisque vous avez à combattre le principe de tous les vices. Plus vous connaîtrez les puissants secours de ce principe de toutes les sagesse, plus vous verrez qu'il ne serait pas aussi prompt à développer son activité vive, s'il n'avait à réduire le principe de toutes les activités mortes. Les bras de chair ne connaissent ni ce qui est bien, ni ce qui est mal ; ils ne se remueraient pas eux-mêmes, ni pour la bonne cause, ni pour la mauvaise, s'il n'y avait pas des puissances cachées, mais contraires, qui alternativement les fissent mouvoir. Oui dans ce qui se passe sous vos yeux à Paris, en ce moment, tout vous prouve qu'il y a des ressorts particuliers qui vous sont encore inconnus. Vous ne pouvez peut être pas comprendre à présent le sens de mes paroles ; vous les comprendrez un jour : mais quoique vous ayez beaucoup voyagé, vous ne les comprendrez cependant, qu'après avoir fait un nouveau voyage, auquel vous ne vous attendez pas. »

Note de lecture

.1 Pour D'Holbach, l'homme est un animal étrange qui préfère l'usage du préjugé à l'exercice de sa raison. Parce qu'il privilégie les constructions abstraites, il néglige les leçons de la nature et est, par là, l'artisan de son propre malheur. Le Système de la nature est donc un traité de la libération de l'homme fondé sur une théorie vraie : le matérialisme, l'empirisme et l'athéisme. Le matérialisme de D'Holbach est un matérialisme finalisé par le souci de comprendre l'homme. Le vrai caractère de la matière, c'est l'impetus c'est-à-dire l'effort interne au corps et non le résultat d'un choc. D'Holbach s'oppose donc aux mécanistes qui ne croient qu'aux chocs. C'est de cet impetus que vont pouvoir dériver le désir humain et les attitudes passionnelles. La nature n'est ni machine, ni horlogerie car la machine suppose un Dieu créateur. Elle est une manufacture. « Chaque partie travaille les matériaux », ce qui suppose une immanence.

Saint Martin va combattre les notions suivantes : La vie engendre la pensée par les mouvements du cerveau. À partir des sensations, s'engendrent perceptions, images et idées qui sont des modifications du cerveau rapportées à des objets extérieurs qui sont les causes de ces mouvements. Le cerveau peut aussi agir sur lui-même et il va se rendre naturellement capable de mémoire, d'imagination, de volonté, de jugement. La pensée naît de la réflexion (au sens optique du terme) du cerveau sur ces propres activités que l'action matérielle a rendu possibles. D'Holbach va donc plus loin que Locke : la réflexion n'est pas innée mais est aussi une fonction matérielle (sans être matérialistes, Hume et Condillac iront dans le même sens). Le libre arbitre n'est que l'hésitation d'un homme dont le cerveau n'a pas assez de raison pour se déterminer. Être libre, c'est agir selon sa nature propre, en connaissance de cause. Quand l'homme se connaît et connaît les causes qui le déterminent, il peut se modifier, se transformer. Connaître, c'est pouvoir devenir autre chose. Il faut donc cultiver l'homme pour qu'il puisse s'améliorer. L'éducation est une « agriculture de l'esprit ». Il faut par l'éducation permettre aux hommes d'atteindre leur but final que leur assigne la nature matérielle, à savoir le bonheur. Le mal existe, en effet, dans la nature et a, d'ailleurs sa nécessité. Il pousse l'homme à s'éveiller et à se transformer. Sans lui, nul progrès n'est possible. Le problème est que la religion s'oppose à cela par les forces ténébreuses de l'imagination. Les religions ont un rôle oppressif et ont partie liée avec les politiques qui asservissent les hommes. Elles maintiennent les hommes dans la terreur de la mort et les entretiennent dans un bonheur illusoire (après la mort). Elles sont immorales parce qu'elles poussent à la vertu uniquement pour la récompense quand la vertu doit être cherchée pour la vertu.

Robespierre : La Vertu (avec un «V» majuscule), celle que vous appelez «philosophique» ne peut que passer avant toute autre chose, vous en conviendrez. Elle nous apporte la morale et les valeurs de base (liberté, respect, égalité, etc.) et ne peut qu'être absolue, être la même pour tous les Hommes et il doivent s'y conformer. La «vertu publique» quant à elle, varie pour chacun de nous. Faire mourir quelqu'un à cause de sa «vertu publique» va à l'encontre des principes de la Vertu que sont le respect et la liberté. Il est donc immoral de tuer au nom de la Vertu ou de la «vertu publique». Cela amène évidemment la question du châtement de celui qui a porté atteinte à la «vertu publique» du plus fort.

L'art de Saint Martin semble passer par l'utilisation de théories qu'il combat, simplement en les rappelant à leur source unique : Dieu.

Commentaire du chant 13 du crocodile

La lieutenance de police est une fonction qui est devenue celle de maire à la révolution.

Le lieutenant de police est en fait le maire de Paris.

Il a en charge de veiller sur la capitale, dans presque tous les domaines, notamment l'approvisionnement en denrées.

Le premier maire de Paris sous la révolution sera Bailly, lequel

cultivait la littérature, composait des Éloges, (Leibnitz, Lacaille (1770)) et rédigeait le grand ouvrage auquel il doit surtout sa réputation, l' Histoire de l' Astronomie, qui forme 3 ouvrages distincts : Histoire de l'astronomie ancienne, 1775 ; Histoire de l'astronomie moderne, 1778-1783 ; Histoire de l'astronomie indienne et orientale, 1787. Il avait supposé, dans cet ouvrage,

l'existence d'un peuple primitif qui avait disparu du globe, et auquel il faudrait rapporter la plupart des grandes découvertes. Cette assertion l'engagea dans de vives disputes et donna naissance aux Lettres sur l'origine des sciences et sur l'Atlantide de Platon, qu'il publia en 1777.

Je m'arrête pour la deuxième fois au thème de l'Atlantide lié à Paul Lecour... lequel aurait été lié à l'csm, sans aucune garantie de ce que j'avance, se placer dans une hypothèse nécessite de trouver des éléments permettant d'infirmier ou de confirmer sa validité.

Ourdeck comme Sédir est le désir, Jof la foi, Ourdeck est-il l'homme de Coeur , il y a certes le k de la charitas ? et le D du désir ? qui pourraient vivre, en germes, à l'intérieur du courage, de la volonté, du bras de notre héros.

Celui-ci est une figure d'homme héroïque, un combattant de première ligne, un soldat du savoir...

Joillier : un **Joillier** créateur de bijoux en or ou en argent sertis de pierres précieuses ou fines ; quand l'épouse du joillier s'intéresse à nous, pouvons-nous considérer que l'or et l'argent (le soleil et la lune, la lumière et son reflet) nous sont connus ? sommes-nous une pierre précieuse ou fine qui attend soit sa taille, soit de prendre place dans l'harmonie du bijou ?

Ce qui est assuré : nous ne sommes pas des pierres brutes destinées à être taillées pour faire un mur derrière lequel des hommes s'abritent pour travailler. Nous sommes des bijoux destinés à ordonner la couronne de lumière du Christ.

Remarquons la force, les qualités d'Ourdeck, pourtant il lui manque l'essentiel, il possède ce que l'ennemi possède, il détient la même puissance de combat que son ennemi, il pourrait faire un théurge d'excellent niveau... madame Jof le prie d'accepter le plus, de trouver en lui le supplément d'âme qui permet de vaincre l'ennemi, de terrasser le dragon, de contraindre le mal à servir au bien, d'amener les démons eux-mêmes à louer Dieu.

Souvenons-nous du travail du jardinier : il a reçu un sol inculte en héritage, il a commencé un travail d'amendement, il laisse respirer son sol, il cultive... le grain semé donne parfois un grain...

Le grain semé finit par donner deux grains

Le travail continué permet d'obtenir pour un grain semé trois ou quatre grains, il en est au niveau de la culture du Moyen-Âge.

Il continue à travailler sa terre, il choisit des graines mieux adaptées à son sol... que sera la récolte

Le savoir ne suffit pas, le courage du travail ne suffit pas... la météorologie décidera.

Gageure : tenter d'expliquer lcsm en utilisant les textes de lcsm :

Lcsm des institutions : ... » « S'il se trouve rempli de semblables dispositions ; si sa conscience épurée et éclairée lui assure qu'il ne veut et ne peut que procurer le bonheur du peuple, en marchant sur de pareilles traces, il peut s'avancer avec confiance ; il n'aura pas même à aller bien loin pour trouver quelles sont les institutions les plus

propres à fonder la morale des citoyens ; car alors ces institutions seront peut-être plus facile à rencontrer que l'on ne serait porté communément à le croire, comme nous voyons que les meilleurs et les plus saines de nos pensées sont celles aussi qui appellent et enfantent le plus aisément l'expression et la couleur qui leur est propre, pour opérer des effets qui soient salutaires. Oui, si par la réflexion et par son courage, il a le bonheur de se rendre comme l'organe et le canal de ces principes supérieurs, et de ces bases de toutes les espèces de moralités, il est plus que probable qu'il découvrira facilement les institutions qui lui seront analogues, et dont il aura besoin pour alimenter la morale des citoyens, et seconder la prospérité du gouvernement. »

Nous pouvons affirmer que notre Ourdeck, comme Sédir sont des hommes qui remplissent les conditions posées par l'csm.

Dans le ministère de l'homme esprit deuxième partie l'csm nous dit : ... « Car on peut remarquer en passant que la nécessité d'une base pour faire reposer notre vraie foi ou notre désir, est la clef de toutes les diversités des sacrifices. »

Madame Jof, la foi, serait donc la part féminine de Sédir, le désir, elle n'est pas son épouse, elle pourrait être une parente, une soeur ?

342. LE MINISTÈRE DE L'HOMME-ESPRIT 3ème partie.

L'csm : ... « Ne crois pas non plus que quand dans tes exercices spirituels il te vient des joies divines, ce soit pour toi qu'elles te soient envoyées. Non, elles ne peuvent avoir pour objet que l'œuvre de ton maître, qui, par leur moyen, veut soutenir tes forces et alimenter ton courage. Lors même que la parole descendrait en toi, n'oublie point cet important avertissement que tu viens de lire, et dis alors à cette parole :

:

Est-ce pour moi que vous viendriez me visiter, moi qui n'ai rien fait pour que vous vous approchiez de moi, et qui, au contraire, ai tout fait pour que vous vous en éloigniez ? Je ne me livrerai donc point à ma joie, que je n'aie senti que c'est pour vous, et non pour moi, que vous venez en moi ;

Je ne me livrerai point à ma joie, que je n'aie senti ce désir universel qui vous anime et qui vous crée éternellement. »

Si nous considérons que le désir est proche parent de la foi, le courage est le premier pas vers la foi, ce désir universel. Madame Jof vient vers le courage, Ourdeck, l'homme animé par un feu intérieur pour ses semblables. Ourdeck prouve son courage, prouve ses connaissances, prouve sa capacité de considérer les humains comme ses frères. Il lui manque une part, comme toute part, elle sera proche et lointaine. Il devra entreprendre un « voyage » donc une initiation pour la récupérer dans sa proximité.

465. LE MINISTÈRE DE L'HOMME-ESPRIT troisième partie.

... « Mais je le vois aussi poursuivi par le sentiment de l'énormité du mal, par la douleur de tout ce qui souffre, et par le dévorant besoin de la justice. Je le vois donc ranimer son courage ; je le vois prendre confiance dans la parole qui lui a tout promis, pourvu qu'il demandât tout en son nom. Je le vois s'approcher de la porte sainte, et je l'entends présenter lui-même ses humbles supplications :

"Suprême et éternel auteur des choses, si celui que j'ose appeler l'élu de son propre amour, m'avait regardé avec un œil de tendresse, et qu'il eût daigné faire sa demeure en moi, c'est à lui que j'aurais recours pour me guider et me soutenir dans ma sublime et sainte entreprise ; c'est à lui que je remettrais tous les droits que tu m'as donnés comme homme, sur ton inépuisable munificence, et je serais sûr alors qu'il n'y aurait pas de profondeurs en toi que je ne pusse atteindre ; point de clartés en toi que je ne pusse voir allumer ; point en toi de sentiments d'amour et de bienfaisance que je ne pusse faire germer, puisque cet élu ne fait qu'un avec toi, étant liés lui et toi par une éternelle et indissoluble alliance". »

Il nous devient clair que l'action d'Ourdeck doit se soumettre à travailler pour les hommes au nom de Dieu : La foi qui s'allie au courage serait la marque extérieure de l'action des chevaliers et des ordres de chevalerie, d'une chevalerie de théorie, plus que des pseudo chevaleries de la Terre. Dans notre voie initiatique, il est indiqué à l'associé qu'il faut avoir, pour avancer sur le chemin de la

connaissance, « un vrai désir, du courage et de l'intelligence ». Le courage, c'est encore le coeur, la voie cardiaque, le vrai désir, le parent de la foi.

Dans les instructions de Lyon, nous découvrons la 7e Instruction du vendredi 28 janvier 1774

... « les trois routes indiquées à l'homme pour être remis à son principe de Création divine, il ne peut espérer d'y parvenir que par l'exercice des trois vertus opposées aux vices qui l'ont fait déchoir, qui sont la Sagesse, la Force et l'Humilité.

En étudiant ce qui lui est figuré par la colonne du midi, il acquerra la Sagesse et le Discernement pour discerner le Vrai et le Faux, le Bien et le Mal, enfin la véritable source d'où lui viennent les pensées qu'il sent naître en lui, puisqu'il sait qu'étant déchu il n'a plus de pensées à lui et qu'elles lui sont toutes suggérées ou par son intellect bon ou par l'intellect mauvais. Il doit donc donner ses premiers soins avant de donner l'acquiescement de sa volonté aux pensées qui lui sont suggérées, à connaître de quelle part elles lui viennent pour agir ensuite selon ses lumières.

Par l'étude de la colonne du nord, qui désigne la partie d'où lui viennent les secours supérieurs, il acquerra la force et le courage nécessaires pour adopter et faire jonction avec le Bien et pour rejeter le faux, le molester et s'en séparer, car il ne lui suffit pas d'avoir su discerner, il faut ensuite que sa volonté agisse et fixe son choix, il le fera bon s'il réclame avec force et persévérance les secours des agents supérieurs émanés par le Créateur pour le soutenir dans ses combats et qui lui sont désignés par cette colonne du nord.

Enfin, puisque c'est l'orgueil qui l'a fait déchoir, ce sera donc par l'humilité, la soumission et la confiance qu'il pourra être remis à son Principe il enquera ces Vertus par le secours de la colonne d'orient. Il y trouvera la perpendiculaire qui l'unit avec le Créateur même d'où il est émané. Il se conservera par là en sagesse en intelligence, en force et en courage, pour accomplir son œuvre temporel et spirituel. »

Comme le programme commence par le discernement, je dirai que vous avez bien commencé. Il vous reste à continuer, à travailler pour vous rendre suffisamment intéressant pour que cette madame Jof ait besoin de vous rencontrer.

Pour ce qui est de notre ouvrage, le crocodile, vous comprenez que vous entrez de plein pied dans « la guerre du bien contre le mal » et qu'il n'y suffit pas de bonne volonté, de bon sens, de courage, de raison, de sciences, de connaissances, de savoirs, « toutes choses que l'ennemi possède » ; il vous faut rencontrer quelque chose qui vous appartient, qui est en vous, qui peut se découvrir à vous, si vous le méritez.

Comment le mériter ?

La vie quotidienne est suffisamment riche en matière pour vous permettre de vous prouver votre valeur d'humain. Votre entrée dans un ordre initiatique ne saurait se présenter comme une nécessité, ni vous être suffisante, l'exigence est au-delà de données extérieures.

Soit vous marchez vers vous, avec l'aide de personnes de bonne volonté, profanes ou initiées...

Soit vous pérégrinez sur les chemins de la vie, en attendant... Godot ?

LA LIEUTENANCE DE POLICE (1667 - 1789).

" La police consiste à assurer le repos du public et des particuliers, à protéger la ville de ce qui peut causer des désordres ". L'édit que présente Colbert à Louis XIV en mars 1667 résulte de l'évolution des mœurs françaises depuis quelques siècles en matière de sécurité publique. Il envisage une approche globale de la criminalité et constitue l'acte fondateur de la police sous l'ancien régime en clarifiant une situation héritée du moyen-âge.

La charge de lieutenant de police qu'il institue a pour but de créer un pouvoir autonome veillant à la bonne marche de la cité, quelque pression qu'il puisse subir.

Paris est la première ville concernée par cette mesure. Nicolas de la Reynie y est le premier lieutenant général de police, charge qu'il occupe de mars 1667 à janvier 1697. Juge puis maître des requêtes au conseil d'Etat, il a une connaissance complète des institutions. Tous les lieutenants généraux qui lui succéderont auront une formation analogue. Nommé par le roi, le lieutenant de police est révocable ad nutum.

Si l'édit confère au lieutenant de police certaines missions (la lutte contre la délinquance, l'incendie, l'inondation ; la police économique, des mœurs, etc.), il laisse Nicolas de la Reynie organiser son administration en rassemblant sous son autorité les anciennes institutions.

Les commissaires examinateurs au Châtelet deviennent des commissaires de police, leur nombre est porté à 48. Répartis entre les 17 quartiers de Paris, ils rendent compte quotidiennement de leur activité au lieutenant général. Nicolas de la Reynie compte aussi sur un réseau d'indicateurs rémunérés : les mouches en liberté et les moutons en prison.

Il peut aussi requérir les forces de l'armée, soit la maréchaussée d'Ile-de-France, soit la garde de Paris (environ un millier de gardes des portes et murailles de Paris).

Surtout, le lieutenant général de police s'appuie sur des bureaux (métiers, marchés, écoles, archives, etc.).

Informels sous la Reynie, ces bureaux sont officialisés par le marquis d'Argenson, qui succède à la Reynie de janvier 1697 à janvier 1718.

En 1708, il fait assister les commissaires de police par des inspecteurs de police, dont le nombre varie selon les crédits. Le chevalier du guet de Paris, aux ordres du lieutenant général de police, fournit le concours de ses 150 hommes.

Très rapidement, ce système du lieutenant de police a produit des effets remarquables sur la criminalité et est étendu à toutes les grandes villes du royaume. Il perdure jusqu'à la révolution.

LA REVOLUTION FRANCAISE (1789 - 1799).

En 1789, la police royale ne prévoit pas l'ampleur des troubles qui se multiplient depuis 1787. Elle va disparaître avec le régime.

Dès le 13 juillet 1789, soit la veille des émeutes au cours desquelles les portes de la Bastille sont forcées, une garde nationale de Paris se constitue pour assurer la sécurité intérieure et extérieure de la ville. Après le 14 juillet, la commune de Paris procède à l'élection d'une municipalité qui crée elle-même, le 25 juillet, un comité provisoire de police, sûreté et tranquillité, l'un des tous premiers comités.

Le rôle du lieutenant de police est alors assuré par le maire. Des lois d'août et septembre 1791 officialisent cette situation de fait et les villes de province se dotent de systèmes analogues.

Une loi du 27 juin 1790 tente une réorganisation de la police parisienne en créant 48 commissaires de police (soit un par section nouveau nom des quartiers), assistés dans chaque section par 16 commissaires de section. Ceux-ci deviennent bientôt (loi du 29 septembre 1791) des officiers de paix tandis que les commissaires de police sont placés sous les ordres directs du maire. Tous sont élus.

Au fur et à mesure du remaniement territorial (création des départements), cette organisation est appliquée aux villes de province en fonction des nécessités.

Devant l'intensification des troubles et les luttes de pouvoir, le comité de sûreté générale, puis le comité de salut public réorientent le travail de la police vers la lutte contre les " suspects ", c'est-à-dire tous citoyens aux sentiments révolutionnaires douteux qu'il convient de présenter au tribunal révolutionnaire.

Toutes d'exception, les lois sur la police sont innombrables.

Le Directoire crée le ministère de la police générale (la loi du 2 janvier 1796) dont le but est de lutter contre l'insécurité généralisée. Les législateurs veulent une police forte pour remédier aux troubles révolutionnaires persistants qui ne peuvent que déstabiliser un régime politique faible.

Quelques mois plus tard (brumaire an IV), un code des délits et des peines est promulgué dont un article dispose que " la police judiciaire recherche les délits et les crimes...en rassemble les preuves et en livre les auteurs aux tribunaux ". Toutefois, cette naissance textuelle de la police judiciaire ne s'accompagne encore d'aucune concrétisation dans les faits.

Malgré quelques beaux succès, l'installation de commissaires de police dans toutes les villes de plus de 5.000 habitants en septembre 1796 n'empêche pas la criminalité de galoper, ni les coups d'Etat de se tenter.

Les ministres de la police générale se succèdent (neuf en trois ans et demi) jusqu'à la nomination de Fouché, ancien député de la Convention, en juillet 1799. Après le coup d'état du 18 brumaire an VIII qu'il a favorisé, il donne une impulsion nouvelle à l'institution policière.

Jean Sylvain Bailly

Il fut élu 1er député de Paris le 12 mai 1789, sur le contingent du tiers état, aux États généraux. Le 3 juin suivant, il était élu président du tiers-état et, le 17 juin, président de l'Assemblée nationale.

Le 20 juin, lors du serment du Jeu de Paume, il fut le premier à prêter serment et, trois jours plus tard, lors de la séance où Louis XVI exigeait la dispersion de l'Assemblée, a refusé d'obtempérer.

Le 15 juillet 1789, il fut élu maire de Paris et, à ce titre, remit la cocarde tricolore au roi lors de la visite que celui-ci fit à l'Hôtel de Ville le 17 juillet. Dans sa fonction de maire, il est attaqué comme trop conservateur, par Camille Desmoulins et par Jean-Paul Marat.

Après l'évasion manquée des 20 et 21 juin 1791, il voulut contenir l'agitation républicaine qui visait à obtenir la déchéance du roi et, à la demande de l'Assemblée, proclama la loi martiale et ordonna à la Garde nationale de tirer sur la foule des émeutiers le 17 juillet 1791. Sa popularité, jusque-là à peu près intacte, tomba en flèche.

Le 12 novembre 1791, il démissionna de toutes ses fonctions politiques, et se retira à Nantes.

Il fut mis en état d'arrestation en juillet 1793, alors qu'il se trouvait à Melun, et placé en détention. Appelé à témoigner lors du procès de Marie-Antoinette, il refusa de témoigner à charge et fit une déposition en sa faveur, ce qui le condamnait implicitement.

Son procès fut expédié le 11 novembre 1793, et la sentence exécutée le lendemain, la guillotine ayant été symboliquement transportée sur l'esplanade du Champ-de-Mars à l'endroit même où les troupes avaient tiré sur le peuple, le 17 juillet 1791. Comme ses membres glacés par la pluie et le froid étaient agités d'un tremblement involontaire, un de ses bourreaux lui dit : « Tu trembles, Bailly ? — Oui, répondit le vieillard avec calme, mais c'est de froid ».

Berthier, (Alexandre) est né à Versailles le 20 février 1753.

En 1789, il est nommé major général de la garde nationale de Versailles. Il joue un rôle important dans les journées des 5 et 6 octobre 1789.

En 1792 et 1793, il remplit les fonctions de chef d'état-major à l'armée du Rhin, sous les ordres de Rochambeau, puis sous ceux de Luckner.

Fait penser aux actions d'Ourdeck